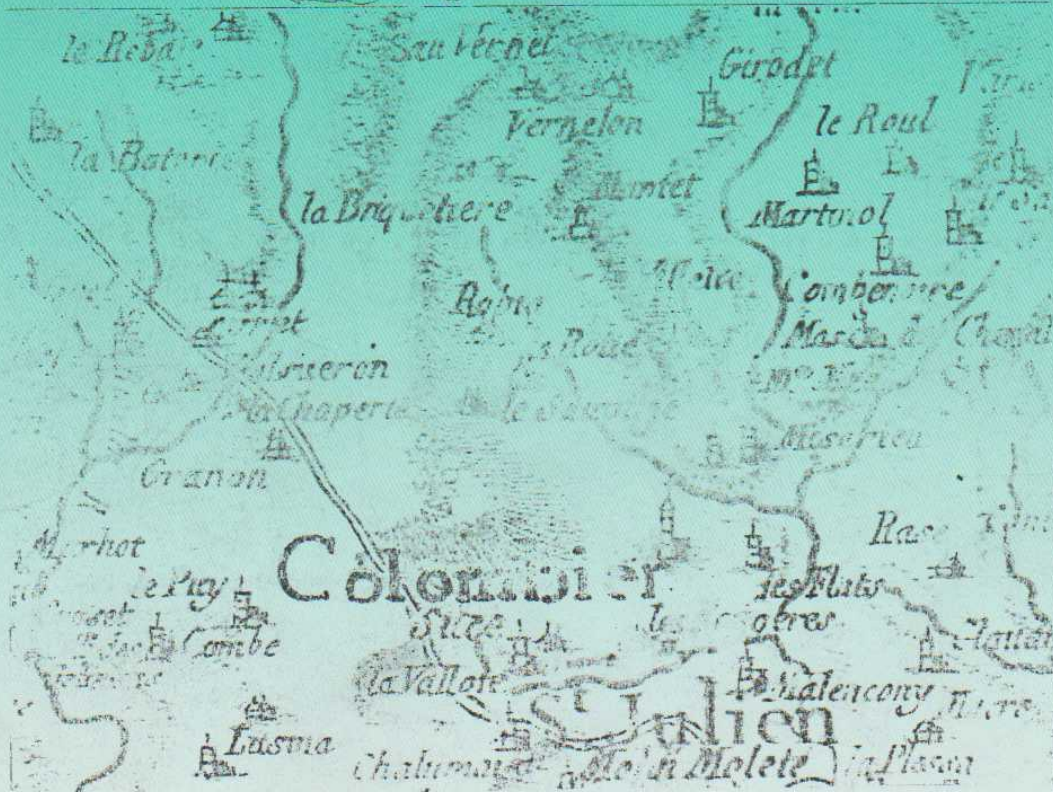


Colombier

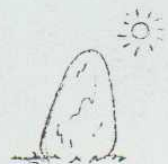


Carte Cassini (vers 1780)



Bulletin communal

2004





Le mot du Maire

Sommaire

P1

édito

P2

mairie

P3

anciens
maires

P4

état civil

P5-6

budget

P7

recensement

P8-9

eau

P10-15

associations

En cette fin d'année 2003, alors que 2004 est maintenant très proche, pour les enfants et les adultes c'est une période de joie, de bonheur et de festivités partagées.

La municipalité de Colombier a souhaité donner la possibilité aux habitants du village de participer à un réveillon du nouvel an qui j'espère satisfera tout le monde et où nous comptons offrir non pas le superflu mais l'essentiel... Le nombre de participants que nous nous étions fixé a été atteint avec quelques personnes, amis ou parents, extérieures à la Commune, ce qui est pour les organisateurs, déjà considéré comme une réussite. Ce sera pour chacun l'occasion d'oublier ses soucis, son travail pour faire la fête et vivre les premiers instants de l'année en toute convivialité...

2003 a vu la réalisation de travaux importants par des aménagements de voirie communale et de gros investissements au Presbytère; les travaux se terminent et les clefs des trois appartements vont être remises aux locataires dès le mois de février.

2004 sera aussi une année chargée en travaux...

L'aménagement du Centre Bourg, qui a subi un retard au démarrage dû à la consultation de marché public, devrait commencer au mois d'avril; ce retard devrait être compensé par le cumul des travaux sur l'année 2004.

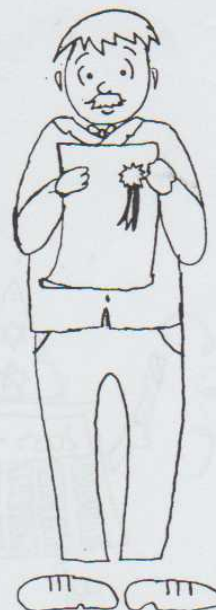
Le projet d'extension d'eau potable est bien avancé; la consultation du marché public est lancée et tient compte de l'approvisionnement en eau uniquement de Vernolon.

Nous aurons aussi à prendre courant janvier 1 début février une délibération concernant l'extension de la carrière sur Colombier. Notre choix devra tenir compte de l'activité économique mais aussi de la qualité de vie des habitants de Colombier. Vous pouvez pendant le mois de janvier consulter le dossier d'extension et apporter vos observations lors des permanences du Commissaire Enquêteur.

2004 est pour notre Commune l'année du recensement de la population; je vous demande de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur qui est Roger Mathevet et qui se rendra à votre domicile entre le 15 janvier et le 15 février.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2004!

Auguste Combe





Mairie

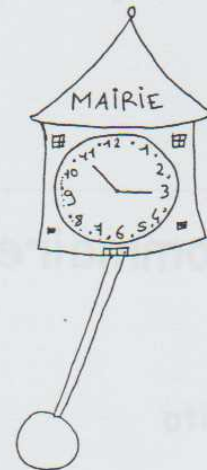


Horaires d'ouverture de la Mairie:

le Mardi de 14 heures à 17 heures

le Mercredi de 9 heures à 12 heures

le Vendredi de 14 heures à 17 heures



CONTACTS:

Mairie: 04 77 51 54 23

Maire (domicile): 04 77 51 53 84

Secrétaire (dom.): 04 77 51 52 16



Permanences du Maire en Mairie

le Mercredi de 10 heures à 12 heures

le Vendredi de 14 heures à 16 heures

CALENDRIER DES FÊTES 2004



Dimanche 18 Janvier

Dimanche 8 Février

Dimanche 7 Mars

Dimanche 28 Mars

Samedi 3 Avril

Dimanche 11 Avril

Dimanche 27 juin à Graix

Dimanche 15 Août

Sam.28 et Dim.29 Août

concours de belote inter-sociétés

concours de belote avec "l'APEL"

concours de belote "loisirs amitiés"

concours de belote Soc. De Chasse

soirée choucroute avec "l'APEL"

concours de belote "Amicale Pétanque"

concours de pétanque "loisirs amitiés"

concours de pétanque "Amicale Pétanque"

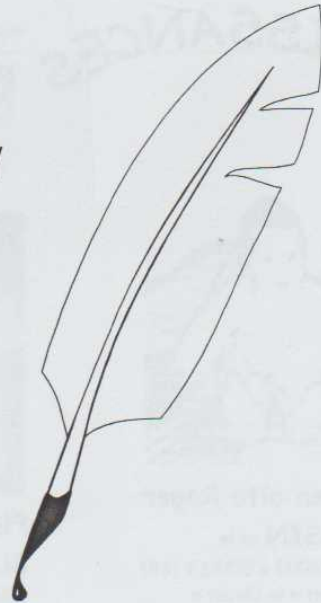
Ball-trap "Société de chasse"

La date de la fête d'été devant être modifiée, sera annoncée en temps voulu.



Liste des Maires de Colombier depuis l'an 1801

1801	Courbon Antoine
1813	Courbon Barthélémy
1831	Rivory Jean-Marie
1850	Michel Antoine
1857	Blachon J-François
1878	Chaize Joseph
1884	Rouchouze J-Joseph
1885	Girard Jean-Louis
1888	Oriol Jean-Barthélémy
1900	Lachaux Jean-Louis
1907	Oriol Jean-Marie
1919	Vallot Jean-Pierre
1925	Oriol Régis
1945	Oriol Raymond
1945	Combe François
1971	Girodet Antoine
1983	Vallot Pierre
1995	Combe Auguste



Parmi les maires qui ont assurés les plus longs mandats, on peut remarquer:

XIX^{iem}: Blachon J-François 21 ans

XX^{iem}: Oriol Régis 19 ans et Combe François 25 ans

ETAT CIVIL

MARIAGE



Stéphane CHOMAT et Estelle BERLIER
le 26 juillet 2003

NAISSANCES



Fabien aïta Roger ROSSIN né le
22/01/2003 à ECULLY (69)
Habitant « le Clozet »



Florent BLACHON né le 3
juillet 2003 à Saint-
Priest-en-Jarez
Habitant « le Flat »



Chloé Elsa MARTIN
Née le 6 juin 2003 à Saint Etienne
Habitant « les Bénévis »



DECES

Degraix Francis,
décédé le 20 janvier 2003 à
Colombier

**Rigaud (veuve
Fayolle) Marie,**
décédée le 22 septembre
2003 à Colombier

Berne Marcel, décédé
le 9 octobre 2003 à
colombier

Pavloff Laurent,
décédé le 14 décembre 2003
à Annonay

*Décès non transcrits dans
les registres:*

**Farizon Lucienne
veuve Chapard,**
décédée le 15 mai 2003 à
Saint-Appolinard

Farizon Marcel
décédé le 15 novembre 2003
à Annonay.

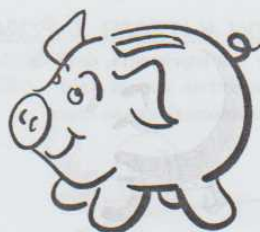
BUDGET

FONCTIONNEMENT 2003

PRINCIPALES DEPENSES

EAU ET ASSAINISSEMENT

Entretien et réparation du réseau	1 879.50 €
Frais aide technique M.A.G.E.	180.00 €
Analyses d'eau	270.02 €
Intérêt des emprunts	2 554.22 €
Capital des emprunts (investissement)	6 704.12 €



Vente d'eau	10 735.86 €
Redevance assainissement	4 897.21 €

BUDGET GENERAL

Entretien de voirie	9 670.78 €
Primes d'assurances	2 086.79 €
Repas anciens	860.00 €
Salaire brut personnel titulaire	11 577.48 €
Salaire brut pers. Non titulaire	3 428.00 €
Indemnités brut maire et adjoints	9 938.80 €
Service dép. Incendie et secours	4 998.00 €
Subventions Associations:	
École Colombier	10 398.00 €
Ass. Parents élèves	507.00 €
Amicale pétanque	77.00 €
Société de chasse	77.00 €
CUMA de Colombier	77.00 €
Centre soins cantonal	31.00 €
École musique cantonale	92.00 €
Club loisirs-amitiés	77.00 €
Intérêts des emprunts	2 579.25 €
Capital des emprunts (investissement)	11 647.46 €

PRINCIPALES RECETTES

Coupe de bois	2 181.36 €
Contributions directes	27 331.00 €
Dot. Globale de fonctionnement	43 467.00 €
Dotation solidarité rurale	6 812.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2003

EAU ET ASSAINISSEMENT

Achat de 15 compteurs d'eau	915.00 €
-----------------------------	----------

BUDGET GENERAL

Création de deux rampes accès handicapés à la salle des fêtes	3 716.71 €
Achat débroussailleuse + outils divers	827.51 €
Achat d'un téléphone + un logiciel	315.00 €
Achat de deux conteneurs poubelle	398.46 €
Travaux réhabilitation presbytère	72 371.05 €
Élargissement chemin "La Brétière"	8 096.00 €
Revêtement enrobé chemins "la Brétière", "St Sabin", "Mizérieux"	49 850.20 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2003

EAU ET ASSAINISSEMENT

Remboursement FCTVA	4 177.40 €
Subvention conseil général et agence de l'eau pour zonage d'assainissement	1 911.32 €

BUDGET GENERAL

Remboursement FCTVA	15 671.95 €
Subventions conseil général pour divers travaux (voirie, rampes, presbytère)	18 179.00 €
Subvention au titre de amendes de police pour élargissement chemin de "la Brétière"	4 619.00 €
Emprunt pour réhabilitation presbytère (long terme : 15 ans)	84 400.00 €
Emprunt pour la TVA travaux presbytère (court terme : 2 ans)	27 600.00 €

BUDGET

PREVISION DES INVESTISSEMENTS 2004

MISE EN VALEUR DU CENTRE BOURG

Les appels d'offres pour les travaux ont été lancés.

- Construction du sas entrée mairie avec abri-bus
- Aménagement du terrain de loisirs et création d'un accès
- Réfection de la façade du clocher et de ses abords
- Construction d'un abri vestiaire-sanitaires sur le terrain de loisirs

Les travaux devaient débiter en février 2004

EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE.

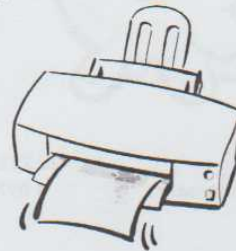
Ce programme n'a pu être réalisé en 2003.

L'appel d'offre pour ces travaux va être lancé en janvier 2004. Ils débiteront vraisemblablement en février 2004.

Coût prévisionnel des travaux(hors étude)HT:	225 940.00 €
Subvention Conseil Général de la Loire (70%)	191 098.00 €
Emprunt prévu	72 988.00 €

CHANGEMENT DU MATERIEL INFORMATIQUE

Pour un ordinateur et son imprimante, devis de : 1 835.00 HT une demande de subvention auprès l'état ,DGE et conseil général (enveloppes cantonales) est en cours



VOIRIE 2004

Un programme voirie d'un montant de 25 000.00 € sera présenté, avec une demande de subvention auprès de l'état DGE. Taux: 60%

Une demande de subvention auprès de l'état DGE et du conseil général de la Loire (enveloppes cantonales) sera également présentée pour l'aménagement des allées du cimetière

Ces travaux seront estimés prochainement par la DDE.

FIN DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PRESBYTERE

Montant prévu au budget primitif 2003:	TTC 168 746.00 €
Montant des dépenses réalisées en 2003:	TTC 86 555.77 €
Reste à réaliser en 2004	82 190.23 €

Subvention attendue du Conseil Général:	56 700.00 €
Subvention reçue en 2003	26 462.00 €

Emprunt pour travaux sur 15 ans au taux de 4.17%	84 400.00 €
Emprunt pour la TVA sur 2 ans au taux de 2.93%	27 600.00 €

Montant mensuel des loyers :

Appartement du rez-de-chaussée	396.00 €
Appartement 1 ^{er} étage	260.00 €
Studio	230.00 €

PLANTATIONS FORET COMMUNALE

La sécheresse a empêchée la réalisation de ce travail en 2003.

Ces travaux sont donc reportés sur 2004

Coût:1 902.00 € TTC

COMMUNE

LE RECENSEMENT 2004



Toute la population vivant à Colombier sera recensée à compter du 15 janvier 2004

A partir de 2004, le comptage traditionnel organisé tous les 7 à 9 ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins ! (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignement, etc...).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de dix mille habitants feront l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques. Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procéderont au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100% de leur population aura été prise en compte.

Colombier fait partie du groupe de communes recensées en 2004.

A partir du 15 janvier 2004, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à sa carte officielle tricolore avec sa photographie et la signature du maire. Il viendra déposer à votre domicile les documents suivants: une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice explicative sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à votre agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

A partir du 10 janvier 2004, une campagne d'information télévisée nationale annoncera le démarrage de la collecte dans les communes concernées par l'opération en 2004.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie



Monsieur Roger Mathevet domicilié « le grand pré » à Colombier a été nommé agent recenseur. Nous vous demandons de lui réserver un bon accueil lors de son passage à votre domicile. Nous vous en remercions.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COLOMBIER



L'eau distribuée fait l'objet d'un contrôle sanitaire mis en place par la D.D.A.S.S. Les prélèvements sont réalisés soit par la D.D.A.S.S soit par le laboratoire agréé. En 2002, 3 prélèvements ont donné lieu à 27 mesures sur de nombreux paramètres. Les résultats de ces analyses ont été comparés aux normes de qualité.

De la Source...

Vous êtes alimentés en eau à partir des sources de Vernolon et de la Rochette situées sur votre commune.

La gestion de la production et de la distribution de l'eau est assurée par la commune.

...à la Consommation



Bactériologie

100 % des résultats d'analyses sont conformes aux valeurs réglementaires



Nitrates

100% des résultats d'analyses sont conformes à la valeur réglementaire de 50 mg/l.

Teneur maximale : 6,1 mg/l



Pesticides

Absence d'analyses. La recherche de pesticides dans les eaux est réalisée dès lors que le débit prélevé est supérieur à 100m³/jour ou que l'environnement le justifie.



Dureté

Avec une teneur moyenne de 2° F, l'eau est très douce, agressive.

PH

1 analyse est non conforme à la norme de 6,5 parmi les 3 réalisées.

Valeur minimale : 6,4



Fluor

Les résultats sont conformes à la valeur réglementaire de 1,5 mg/l.

La teneur moyenne de 0,1 mg/l indique une eau peu fluorée.



Autres paramètres

Tous les résultats des analyses pour les autres paramètres sont conformes aux valeurs limites réglementaires.

Pour votre santé

L'eau distribuée au cours de l'année 2002, présente une bonne qualité bactériologique; elle est conforme aux valeurs réglementaires fixées pour les paramètres physico-chimiques analysés, à l'exception du pH.

Le caractère agressif de l'eau distribuée peut provoquer la corrosion des canalisations et la dissolution de métaux tel que le plomb, élément nocif pour la santé.



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
DE LA FAMILLE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

D.D.A.S.S de la Loire
Service Santé-Environnement
4, rue des Trois Meules- BP 219
42013 ST-ETIENNE Cedex 2

Suite
au verso...





L'eau en liberté surveillée

- ▶ Le contrôle sanitaire des eaux d'alimentation est confié au service santé-environnement de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.
- ▶ Les analyses sont réalisées par un laboratoire agréé par le Ministère chargé de la santé.
- ▶ Le nombre d'analyses effectué dépend du nombre d'habitants desservis.
- ▶ Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement) et sur le réseau de distribution.

Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sont régulièrement adressés et affichés à la mairie de votre commune. Vous avez également la possibilité d'y consulter le rapport annuel établi par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

Pour mieux comprendre



- ▶ La **Qualité Bactériologique** est évaluée par la recherche de bactéries dont la présence laisse suspecter une contamination qui peut se produire à la ressource ou au cours du transport. Un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau, un manque d'entretien des installations ou une absence de traitement peuvent être à l'origine de mauvais résultats.
- ▶ Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une présence excessive de **Nitrates** dans les ressources. Le respect de la valeur limite de 50 mg par litre est indispensable à la protection des nourrissons et des femmes enceintes alimentés avec l'eau du robinet.
- ▶ Certains **Pesticides** à l'état de traces dans l'eau sont suspectés d'effets sur la santé lorsqu'ils sont consommés pendant toute une vie. Par précaution, la valeur réglementaire a été fixée à un niveau inférieur au seuil de toxicité connu.
- ▶ Le **Fluor** est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. Lorsque l'eau est peu fluorée, un complément peut être apporté par des sels, du dentifrice spécifique ou encore des comprimés pour une prévention optimale de la carie dentaire.
- ▶ L'eau, à la sortie de l'usine de production, ne contient pas de plomb. Toutefois, sa qualité peut être dégradée au cours de son transport par les branchements ou les canalisations en **Plomb** dans des immeubles anciens. Le remplacement de toute conduite en plomb est souhaitable à terme. Dans l'attente de leur changement, il est important de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer. De plus, il est vivement conseillé aux enfants et aux femmes enceintes de ne pas boire l'eau du robinet.



Des gestes simples

- ▶ Après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation, en laissant couler l'eau quelques instants avant de la boire.
- ▶ Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, ce doit être au froid, pas plus de 24h et dans un récipient fermé.
- ▶ Réservez les traitements complémentaires, tels adoucisseurs, "purificateurs" au seul réseau d'eaux chaudes sanitaires. Ils sont en effet sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation et même parfois dangereux. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré.

“

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution d'eau peut être reproduite sans suppression ni ajout. Elle peut être affichée dans les immeubles collectifs.

”

ASSOCIATIONS



Le club des Aînés ruraux "Loisirs Amitié Colombier Graix", remercie le bulletin municipal, qui lui permet de rendre compte des différentes activités, qui ont été proposées à ses adhérents au cours de l'année 2003, montrant ainsi sa vitalité et surtout le désir d'aider à rompre la solitude des personnes âgées.

Actuellement le club compte 52 adhérents. Au cours de cette année, nous avons eu à déplorer le décès de Marcel Berne, qui fût un adhérent fidèle depuis la création du club.

Les activités du club sont nombreuses et variées, les rencontres ont lieu toute les deux semaines, le lundi, soit à Graix soit à Colombier. Belote, coinche, tarot, scrabble, rumi- kube chiffres et lettres, pétanque sont les activités pratiquées, suivies d'un goûter offert par le club. L'assemblée générale tenue en début d'année a permis de donner un compte-rendu de la vie du club, et de sa bonne situation financière, démontrant ainsi une gestion saine.

Journée importante, que fût celle de la rencontre du club avec les enfants de l'école à l'occasion du Mardi gras. Les enfants déguisés ainsi que leurs maîtresses, ont présentés un spectacle et interprétés des chansonnettes très appréciées par le public, des membres du club eux aussi déguisés ont présentés une saynète racontant l'histoire de la bergère et de son chaton, ensuite dégustation de bugnes et jus de fruit.

Début mai, un voyage de la journée permit à 47 participants de découvrir Ambert sa région, le moulin à papier Richard le Bas, le musée Agrivap ou chacun pût admirer de très anciens tracteurs et machines agricoles, et en fin de journée le trajet en autorail touristique Ambert La Chaise-Dieu, nous fit découvrir de beaux paysages.

Toujours en Mai, Michel Oriol, Nicole Blache et Pierre Bernon, ont participé à la sélection départementale du concours de pétanque à Amions, ayant été sélectionnés ils ont participé à la finale nationale, début octobre qui se déroulait à la Motte Beuvron, dans la région parisienne, ils méritent nos félicitations, car s'ils ne sont pas revenus en vainqueurs, ils ont obtenus une place honorable, ils sont revenus enchantés de leur séjour, c'est la troisième année qu'une triplette de notre club est sélectionnée.

Fin juin une sortie de l'après-midi nous a emmenée à Hauterives, pour la visite du Palais idéal du facteur Cheval, suivis d'un goûter, terminant ainsi les rencontres du 1er semestre.

Début Juillet, avait lieu à Bourg Argental, la fête de l'amitié, organisée par la fédération départementale des Aînés ruraux de la Loire, le club de Colombier Graix y participait avec une trentaine d'adhérents. Ce sont environs deux cents retraités de tout le département qui se sont retrouvés pour une journée festive, après le repas, marche, belote et pétanque ont permis de passer un agréable après-midi. Cette journée festive avait aussi un but humanitaire, des dons en argent et des denrées alimentaires ont été collectées et répartis entre plusieurs associations caritatives: Noël et Partage de Bourg Argental: 200€ ; Paysans du Fondwa à Haïti: 200€; Banque alimentaire de la Loire: 220 Euros et plus 50 Kg de denrées alimentaires.

Début Novembre un repas à L'Auberge de la Petite Roche, à Graix a réuni tous les adhérents.

Les membres du bureau et du Conseil d'administration invitent tous les retraités et préretraités à rejoindre notre groupe, ils seront les bienvenus.

Meilleurs vœux et bonne année 2004

FAISONS CONNAISSANCE AVEC LES AINÉS RURAUX.

depuis sa création fin 1997, le club "loisirs Amitiés Colombier Graix" est adhérent à la fédération départementale des clubs Aînés Ruraux qui compte 1700 adhérents, qui elle-même est rassemblée en Union Régionale, (8 fédérations qui représentent 54 000 adhérents) et une fédération nationale qui regroupe 82 Fédérations départementales (750 000 adhérents).

En 2000 la C.F.R. (confédération Française de Retraités) fût créée entre 4 fédérations de retraités:

F.N.C.A.R (Fédération Nationale des clubs Aînés Ruraux)

F.N.A.R (Fédération Nationale Association Retraités)

C.N.R. (Confédération Nationale des Retraités)

U.F.R. (Union Française des Retraités)

La C.F.R. compte 2 Millions d'adhérents.

La plate-forme A.G.E. est un regroupement d'Associations de retraités de l'union européenne dont la F.N.C.A.R. fait partie.

F.I.A.P.A. (Fédération Internationale Association Personnes Âgées) c'est un regroupement mondiale ou la F.N.C.A.R. est très active.

dans cette organisation pyramidale chaque niveau est légitimé par des élections démocratique.

A sa base les ADHERENTS CIMENTENT l'édifice et constitue les clubs qui couvrent tout le territoire Nationale, chaque échelon est autonome dans le réseau des Aînés Ruraux, tout en étant garant des Valeurs du mouvement.

Les Aînés Ruraux participent à la vie locale, Nationale et Internationale, ils s'engagent à œuvrer pour le bien commun des retraités et personnes âgées, mais aussi des autres générations. Ils s'engagent à animer et entretenir le tissu social, à protéger et mettre en valeur le patrimoine de la société rurale, à transmettre leur expérience.

A.R.T.S. de vivre. A= Amitié.
R.=Responsabilité T = Tolérance. S= SOLIDARITE

Michel ORIOL
Président Fédération départementale de la Loire.

ASSOCIATIONS

A.P.E.L.

ECOLE "SOURCES DU PILAT"

Composition du bureau

Présidente: LOPEZ Annick
Vice-président: GAULIN Bruno
Trésorière: ORIOL Rolande
Trésorière adj: MARTEL Myriam
Secrétaire: DIONISIO Pascale
Secrétaire adj: DEGRAIX Gérard
Membres: MARTEL Serge
BACHER Thierry



Calendrier des fêtes prévues

Concours de belote inter société	18 Janvier 2004
Concours de belote A.P.E.L.	8 février 2004
Choucroute	3 Avril 2004
Kermesse:	date à confirmée

Le bureau de l'A.P.E.L. souhaite tout d'abord remercier tous les parents d'élèves qui se mobilisent depuis des années lors de l'organisation, la préparation et veille au bon déroulement des divers manifestations organisées par notre association pour notre école.

Le bénéfice de ces fêtes apportent un soutien financier vital permettant de limiter les cotisations de chaque famille. Soyez toujours aussi nombreux à participer au bon déroulement de ces manifestations qui animent notre village et permettent de réunir les habitants afin de passer des moments inoubliables.

Nous saluons aussi l'arrivée de nouvelles familles au sein de notre école.

La Présidente et toute son équipe vous souhaite de très heureuses fêtes de fin d'année et vous présente ses vœux pour l'année 2004.

Noël et partage

Président: Charles RAMEAU
Vice-présidente: Thérèse BERNE
Secrétaire: Annie DELORME
Trésorière: Marie-Françoise MICHEL
Gestion des meubles: Maurice BERNE
correspondants pour Colombier: Maurice Degraix et Martine Berlier.

STATUTS DE L'ASSOCIATION:

Association à but humanitaire cantonale pour venir en aide aux familles et personnes en difficultés.

Nous travaillons en parfaite complémentarité avec les services sociaux (Assistant social, CCAS des communes, ADMR Centre de soins, etc...).

Nos aides: aide alimentaire, colis de Noël bien sûr, bons d'achats alimentaires, dons ou prêts de meubles et d'électroménager, aide à l'insertion sociale pour des activités culturelles et sportives, aide à l'achat de tickets de cantine scolaire, etc.

NOS FINANCEMENTS. NOS RESSOURCES:

-Collecte de Noël, denrées alimentaires et dons en argent (dorénavant comme nous sommes association officielle, nous fournirons un reçu pour déduction fiscale ... jusqu'à 60 % du montant).

-Dons en argent durant l'année ou à l'occasion de collecte de mariage.

-Participation à la fête d'été de Burdigues.

-Organisation pour cette année de deux marches :

1) Marche d'été solidarité, le samedi 5 juillet, inscription 5 € Goûter et boissons offerts.

2) Marche d'automne: refus de la misère, le samedi 18 octobre, participation aussi de 5 € Goûter et boissons offertes.

Samedi 18 octobre aussi à 20 H 30. Soirée chansons, variétés à la salle Jacques ESTEREL à Bourg-Argental, entrée 8 €.

NOS INTERVENTIONS SUR UNE ANNEE :

Réalisation et distribution de 30 colis de Noël, 12 autres colis ont été donnés pendant le premier trimestre de cette année. Des jouets distribués également, l'excédent est allé au Resto du Cœur d'ANNONAY.

Grâce aux dons de meubles et d'électro-ménager, nous avons pu aider quelques familles ou personnes à s'équiper entièrement ou partiellement.

Nous avons aussi sur une année distribué beaucoup de bons alimentaires, d'aides pour tickets de cantine scolaire, etc. ...

Avec le concours du Secours Populaire de St ETIENNE, nous enverrons 4 familles du canton, pour une journée visite et détente à LYON, le Jeudi 21 Août 2003.

Nous tenons à remercier tous nos généreux donateurs, nos sponsors pour l'organisation des marches. Venez nombreux à nos marches et festivités, pour soutenir ce mouvement de solidarité.



ASSOCIATIONS



SOCIÉTÉ DE CHASSE DE COLOMBIER

Composition du bureau

Président: Vallot Jean-Paul
 Vice président: Berne Georges
 Trésorier: Martel Serge
 Secrétaire: Mathevet Roger
 Membres du bureau: Savin Louis,
 Cellard Michel, Combe Auguste, Berne
 Joël, Mathevet Joseph.

La saison de chasse 2002--2003 à été bien moyenne au niveau du petit gibier notamment du lièvre où le quota de 31 n'a pas été atteint, le prélèvement s'est soldé à 23 pièces.

La population de lapins reste faible ce qui ne nous permet pas de faire des prélèvements honorables; il est certain que la prolifération des nuisibles est une des raisons de la faible importance du cheptel.

Les sangliers qui s'étaient fait oublier au niveau des dégâts pendant la canicule, se sont malheureusement rattrapés par la suite, en causant d'importantes dégradations, essentiellement sur les

Prairies. Les agriculteurs n'avaient pas besoin de cela après avoir subi le gel et la sécheresse. Les prélèvements n'ont pas été satisfaisants, seulement 4 ont été prélevés à la mi-décembre: (34, 35, 83,95 Kg) plus un de 75Kg qui a été débusqué par les chasseurs de Colombier et abattu par ceux de Saint-Julien. L'arrêté préfectoral nous autorise à chasser le sanglier en temps de neige. Depuis cette année, nous espérons donc, de ce biais réguler les populations.

Au niveau renards, trois ont été prélevés en battue. Le



samedi 27 décembre nous aurons le concours de monsieur Bergeron avec sa meute de chiens créancés, spécialistes de la chasse au renard.

L'an dernier, le méchoui de sanglier avait été apprécié, nous allons donc le renouveler, notre cuisinier spécialiste en la matière va nous concocter un sanglier et un chevreuil à la broche.

La date vous sera transmise par voie de presse en temps voulu. Meilleur accueil vous sera réservé.

Nous en profitons pour vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année 2004.

Les chasseurs

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE



Au cours de l'année 2003, la société civile immobilière de Colombier n'a eu qu'une activité de gestion courante.

Elle a à peine participé à la création d'un nouveau local pouvant servir de buvette lors des manifestations se déroulant dans la grande salle. En effet, ces travaux ont été pilotés par l'organisme de gestion de l'école qui a su recourir à des bénévoles.

Nous adressons à tous ces acteurs nos plus vifs remerciements. C'est avec l'aide de tous que nous pouvons maintenir les bâtiments en bon état de service.

En plus du loyer de l'école, nos ressources 2003 ont été la location d'une partie de l'appartement des religieuses depuis le 1er mai. A la fin novembre 2003 nous étions désendettés de 4730.48 € (31029.97 F) ce qui ramène notre dette à 15503.28 € (101694.85 F) Nous n'avons toujours pas réalisé de coupe de bois, le prix de vente étant toujours bas.

Nous poursuivrons nos efforts en 2004 avec une gestion prudente pour assurer la pérennité du rôle de la S.C.I. dans l'activité de notre commune.

Le Président A. LACHAL



ASSOCIATIONS



OGEC

Composition du bureau

Président : Jean-Paul Vallot
 Vice Président : André Gache
 Trésorier : Maurice Degraix
 Trésorière adjointe : Mireille Jamet
 Secrétaire : Christine Blachon
 Secrétaire adjoint : Elisabeth Méjean
 Administrateurs : Raphaël Courbon et Patricia Dumas

Quelques rappels:

l'OGEC est chargé du fonctionnement de notre école, à ce titre c'est donc lui qui:

- gère entre autre l'entretien des locaux et l'embauche du personnel (CES, CEC)
- perçoit la subvention des mairies et la contribution des familles, (cela représente un budget annuel d'environ 103 000 €).

Les travaux 2003:

Comme chacun a pu le constater, la buvette est aujourd'hui une salle à part entière et même s'il reste encore quelques finitions (façade, mur intérieur) l'essentiel a été réalisé.

Nous sommes donc en mesure d'établir un premier bilan financier:

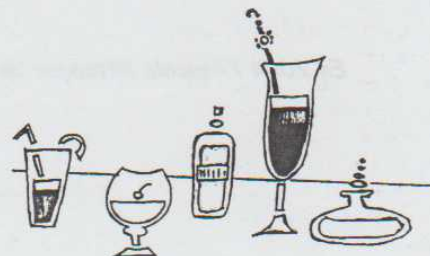
Dépenses : 2990.93€ et recettes : 890.00€ (concours de belote intersociétés 01/2003).

Pour compléter le financement, un nouveau concours de belote intersociétés aura lieu le 18 janvier 2004.

Nous remercions Monsieur A. Lachal qui a fourni le bois pour la charpente, ainsi que toutes les personnes dont certaines ont passé plusieurs journées à la réalisation de cette buvette.

Le prochain chantier devrait être un "rafraîchissement" de la salle des fêtes.

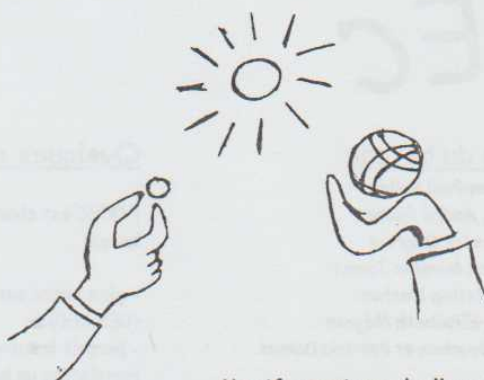
L'ensemble des membres de l'OGEC vous offre ses meilleurs vœux pour l'année 2004



NOUVEAUX TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES (AU 1 DECEMBRE 2003)

	<i>Pour les résidents de la commune</i>	<i>Pour les non-résidents</i>
BUVETTE	35€	50€
SALLE DES FÊTES	92€	122€
SALLE + BUVETTE	125€	
CANTINE AVEC		
LOCATION REGULIERE	16€	
OPTION CHAUFFAGE	16€	16€
CAUTION	153€	153€

Pétanque



Amicale pétanque de Colombier

Président: Georges Berne
Vice-Président: Bernard Sagnimorte
Secrétaire: Philippe Oriol
Secrétaire adjoint: Georges Oriol
Trésorier: Michel Cellard
Trésorier adjoint: Michel Chavas
Membres: Serge Martel, Joël Degraix,
Pascal Desseux, Germaine Marsot, René
Oriol, Michel Oriol, Bernard Oriol
et 65 adhérents

Manifestations de l'année écoulée:

Concours de belote du 11 avril: 64 doublettes.
Rencontre inter-sociétaires le 10 mai.
Voyage à Vulcania le 17 mai.
Rencontre inter-sociétés 28 juin à Colombier: (cercle
Jeanne D'Arc/Amicale pétanque), défaite de Colombier.
Concours de pétanque du 15 Août: 48 doublettes.
Matinée boudin le 7 Décembre.

En 2004 l'Amicale Pétanque de Colombier, créée en 1984, fêtera son vingtième anniversaire.

COLOMBIER SPORT AUTO

L'association "Colombier Sport Auto vous remercie pour votre présence à son concours de belote.
L'argent récolté sera utilisé pour la participation au rallye d'Annonay. Trois équipages représenterons
Colombier.

Nouvelles manifestations pour 2004:

- Soirée dansante
- Concours de belote.

Tous les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux



Ecole Source du Pilat



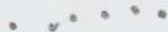
Cette année encore, notre école compte une quarantaine d'élèves: 19 en CE/CM et 22 en maternelle/CP. Nous avons eu le regret de voir la famille Deffousse quitter Colombier et donc Lisa qui était en CM1. Nous avons accueilli à la rentrée de janvier, une petite Laurine Gros qui commence sa scolarité en petite section. Nous avons débuté en septembre avec une nouvelle institutrice, Muriel Mayensson qui travaille avec Myriam. En CE/CM, Françoise partage le mi-temps avec Madeleine qui assure sa dernière année avant son départ en retraite si les démarches aboutissent. Christiane Champailier assure le service de la cantine et Nathalie Rignol intervient l'après-midi. Eliane est toujours présente auprès des petits.

Notre projet d'année s'intitule "Art et écriture en anglais". Depuis octobre, nous travaillons avec Bijou Le Tord, artiste qui a vécu une quarantaine d'années aux Etats-Unis. Celle-ci fait découvrir aux élèves la langue et la culture anglaise et américaine au travers des différents événements et l'art du dessin et de la peinture. Les enfants sont très heureux et ont déjà réalisé de nombreuses œuvres quelquefois étonnantes par leur qualité. Nous commençons également un échange avec une classe américaines via Internet. Tout ceci explique pourquoi cette année encore nous vous avons sollicité par la vente de bulbes, cartes de vœux, calendriers... Nous vous remercions chaleureusement de votre participation qui nous permet de concrétiser nos projets. Nous vous convions le dimanche 16 mai à 15h à venir admirer le résultat de nos travaux.

Cette fin d'année, nous avons dit un dernier au revoir à Laurent. Son départ nous a bouleversés et nous lui disons merci pour ses interventions auprès des enfants. Nous transmettons à Nacéra, Antonin et Nahim toute notre amitié et notre soutien.

Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2004.

Les institutrices



BONNE ANNEE

